

# ERIC LUCAS

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste  
Rescapé de la psychiatrie publique française  
Martyr Administratif Français depuis 1994  
Fondateur de Autistan.org en 2014  
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017  
[ERICLUCAS.org](http://ERICLUCAS.org)



LRAR RR076008741BR

Courriel :

[Jean-Yves.LeDrian@diplomatie.gouv.fr](mailto:Jean-Yves.LeDrian@diplomatie.gouv.fr)

[Francois.Delattre@diplomatie.gouv.fr](mailto:Francois.Delattre@diplomatie.gouv.fr)

[Sebastien.Jaunet@diplomatie.gouv.fr](mailto:Sebastien.Jaunet@diplomatie.gouv.fr)

[\[claude.marfaing@diplomatie.gouv.fr\]\(mailto:claude.marfaing@diplomatie.gouv.fr\)](mailto:jean-</a></p></div><div data-bbox=)

20211001\_ELO\_ICAMDAAD---FR-

MEAE\_Recours-hiérarchique\_Nouveau-

recours\_Demande-accompagnement-

explications-protection-fin-persécution

Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères  
**MEAE**  
37, quai d'Orsay  
75007 PARIS  
France

ICAMDAAD (Injustice et cauchemar administratifs du mutisme et du défaut d'accès à l'assistance et aux droits)

## **Recours hiérarchique – Nouveau recours – Rappel de demande d'accompagnement et d'explications, et de demande de protection et de fin de persécution**

Rio de Janeiro, le 1 octobre 2021

Monsieur le Ministre

Ceci est un recours hiérarchique concernant le nouveau refus d'accompagnement ordinaire pour mes démarches administratives de la part de votre Consulat à Rio de Janeiro, constitué par l'absence de réponse à ma Nième demande à ce sujet lui ayant été envoyée par LRAR JT776457545BR du 07/06/2021 (il y a moins de 4 mois).

C'est aussi un renouvellement de mon recours LRAR RR076015950BR à votre adresse du 29/03/2021, c'est-à-dire un nouveau recours pour les mêmes sujets, maintenant qu'au bout de plus de vingt ans de LRAR et de non-assistance, quelqu'un a bien voulu m'expliquer que je n'ai que 2 mois après une non-réponse (durant 2 mois) pour demander une aide juridictionnelle (si j'ai bien compris).

Je dois me débrouiller seul pour faire ces recours, et ces demandes d'aide juridictionnelle, qui de toutes façons seront ignorés ou refusés, mais "c'est le jeu" (c'est la France), et si je n'essaie pas, bien entendu ce sera encore ma faute.

Je vous prie de me pardonner d'avoir à vous demander de l'aide en vain depuis des années, et à faire ces recours (ou ces tentatives).

Les recherches des diverses assistances ("ordinaire", juridique, spécialisée...) dont j'ai besoin et auxquelles j'ai droit, lorsqu'elles produisent quelque chose (ce qui est rare) indiquent que pour certaines démarches la seule assistance sociale compétente est celle du Consulat de France à Rio de Janeiro.

Comme déjà souvent rappelé, vous m'aviez confirmé dans votre lettre bien connue du 22/10/2019 que ce Consulat était disposé à m'accompagner pour mes démarches administratives françaises.

Pourtant, cette lettre (obtenue de haute lutte via des démarches épiques auprès de l'Elysée) est le seul signe concret d'assistance humaine que j'ai reçu, et bien sûr cela n'est pas utile car elle se borne à énoncer mon droit, or vous savez particulièrement bien qu'en France il y a une très grande différence entre ce qui est "sur le papier" et la réalité vécue, ce que plus de 25 ans de tortures administratives m'ont très implacablement montré.

Avec le recul, je comprends que ce rendez-vous de janvier 2020, que ce Consulat a bien voulu consentir à m'octroyer après plusieurs mois de demandes déférentes invoquant prudemment le fameuse lettre, avait en réalité deux buts :

- faire le maximum pour me montrer qu'on était désireux de m'aider (avec moult prévenances et airs compassés, et que ce soit sincère ou pas n'y change rien),
- et surtout, introduire l'idée que le Consulat ne pouvait pas m'aider.

C'est ainsi qu'à aucun moment je n'ai pu présenter mes demandes d'accompagnement administratif ordinaire, que j'avais imprimées mais que sous le feu des questions, des déclarations et des discussions, je n'ai pas pu sortir puisque tout ce qui était dit était général et ne permettait pas d'aborder un point précis, du moins pas comme je l'aurais souhaité. Dans ce rendez-vous, j'ai été "pris en charge" par une sorte de "projet de l'Administration", que je décris plus haut.

J'aimerais espérer qu'on puisse me permettre de trouver assez condamnable un tel exercice de manipulation, exercé par des professionnels de la "diplomatie" sur une personne handicapée autiste, c'est-à-dire relativement naïve, surtout dans un tel rendez-vous c'est-à-dire quand il n'y a pas assez de temps pour réfléchir.

Mais ce n'est pas le pire, puisque dans les hautes sphères parisiennes on a également tenu à me signaler à la CAF (j'en ai deux preuves écrites) pour me faire couper les vivres, sans doute parce que j'ai un peu trop insisté avec mes "lettres mortes" pendant 2020, pour demander cet accompagnement.

Je trouve cela odieux car vous connaissiez ma situation depuis des années, par exemple vis-à-vis de l'AAH.

Après ce fameux rendez-vous, je ne reçus plus de réponses pendant un certain temps (mais ça, c'est la règle, il faut toujours plusieurs mois ou années pour parvenir à décrocher une réponse), puis en insistant j'ai eu la surprise de recevoir un courriel de ce Consulat qui, loin d'aborder mes demandes d'accompagnement ordinaire pour mes démarches administratives françaises, me conseillait de chercher de l'assistance "en France" (ce qui est absurde puisque je suis au Brésil), et surtout – encore pire – en m'invitant à me rapprocher "de services spécialisés ou de structures dédiées" (autrement dit, de services et d'établissements du secteur médico-social), ce qui constitue une discrimination sur la base du handicap sur laquelle je reviendrai probablement dans le futur.

De plus, cette invitation à revenir en France témoigne d'un incroyable mépris pour mes explications données à ce Consulat sur les risques très importants qui existent en France au concernant ma santé mentale, et encore plus au sujet de ma liberté, ce qui hélas n'est pas à démontrer (séquestration médico-administrative).

Je comprends bien que ma demande d'asile, basée principalement sur ces motifs, auprès de la République Fédérative du Brésil (qui, elle, ne m'a jamais pourri la vie) doit être embarrassante pour vous et pour vos efforts consistant à faire "rayonner" l'illusion française (qui en fait trompe de moins en moins), cependant je vois mal comment une demande d'assistance administrative pourrait subitement justifier un retour en France, ce qui donc ridiculiserait ma demande d'asile.

Je ne sais pas si c'était l'objectif, mais ça me semble fort maladroit et irréaliste.

De la même manière, si vous croyez que le fait de m'avoir fait supprimer l'AAH va m'inciter à revenir en France... Certainement pas, bien au contraire.

Si un jour j'obtiens justice, peut-être, mais à la vitesse où ça va, ce sera peut-être dans une autre vie alors. Et dans ce cas, j'espère bien naître avec une nationalité différente.

Oui, ce serait vraiment bien. Quand je vois que j'ai perdu 50 ans de ma vie dans ce "pays de l'impossible", cette "sous-France", cet endroit mortifère et inhumain...

Dans tous les cas, je suis actuellement un "Français de l'étranger", et j'ai des droits.

Je n'ai jamais réussi à obtenir justice, et la seule chose que j'ai obtenue et qui pouvait "consoler" un peu, c'est l'AAH. Mais pour que le supplice reste complet, vous m'avez fait supprimer cela, et la CAF me demande de payer plus de 29000 € avant le 30/09/2021.

(Espérons que cette information fera jouir certains persécuteurs chez vous, du haut de leurs piédestaux.)

Je ne vais pas refaire ici encore une fois toutes les argumentations et démonstrations des choses que je vous ai déjà reprochées concernant les agissements de votre Consulat et les vôtres, puisque je l'ai déjà fait un très grand nombre de fois (par LRAR) en 2020, et un peu en 2021, puisque cela n'a rien donné, et puisque, en plus, cela n'a entraîné qu'une punition (le fait de me faire couper les vivres, d'une élégance digne de votre très haut ministère). Il suffit de les relire : les LRAR c'est fait pour ça. Si vous avez des difficultés de lecture, ou un manque de temps, c'est à vous de prendre les dispositions adéquates.

Puisque je dois faire un recours, je le fais, ou j'essaie de le faire comme je peux (sans assistance).

Il sera méprisé comme d'habitude, et ensuite il faudra faire je ne sais plus quoi avec le TA et l'aide juridictionnelle, ce qui apportera forcément son nouveau lot de souffrances administratives (refus etc.), mais "c'est le jeu", c'est la France, le berceau des Droits de l'Homme etc. etc.

La dernière fois que j'ai voulu faire une demande d'aide juridictionnelle – sans aide donc – j'ai reçu une lettre me donnant 1 mois pour envoyer une pièce que j'avais oubliée (ma preuve de nationalité française, comme si ce n'était pas évident), et cette lettre a mis un mois pour arriver... C'est-à-dire que je l'ai reçue le dernier jour que j'avais pour répondre, ce que j'ai fait mais évidemment ça a été refusé car hors-délai. La "maison qui rend fou" d'Astérix, ce n'est vraiment rien...

Mais je n'ai vraiment pas le cœur à plaisanter : votre ministère m'en a vraiment trop fait baver, depuis le 24/06/2002 ! Plus inhumain c'est difficile. D'ailleurs, l'idée de me faire couper les vivres, vu l'état d'esprit qui règne chez vous, c'était la moindre des choses, et j'espère que les très hautes élites responsables ont pu daigner ressentir une vague aise en consentant à le faire.

Ensuite, il faudra que je refasse encore un nouveau recours, une nouvelle demande d'aide juridictionnelle, ou autre chose, et ainsi de suite, à vie, en espérant obtenir un jour "pour de vrai" l'assistance que vous m'avez implicitement promise.

Si vous ne comprenez pas ce que j'écris, ou si vous pensez que c'est inexact, ou s'il y a d'autres problèmes, il suffit de me le dire.

Les fautifs, c'est ceux qui ne répondent pas, qui ignorent, qui méprisent, qui promettent sans fournir, qui feignent de mal comprendre, qui sévissent discrètement etc.

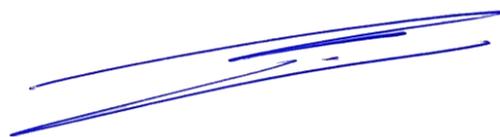
Si je parviens à le faire avant ma mort, je porterai plainte contre l'Etat français pour torture psycho-administrative. C'est ça, haussez les épaules et faites "pff" ...

Quand je pense qu'avant je croyais que toutes ces histoires étaient vraies (sur les "Droits de l'Homme", la "Liberté, Egalité, Fraternité" etc.)... Quelle naïveté...

Vive la République, vive la France...

**Eric LUCAS**

Martyr Administratif Français



*« Aux personnes en situation de handicap,  
je veux ici dire très solennellement que  
**la République sera toujours à leurs côtés**  
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,  
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :  
**c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.***

*Eux, ils ont à croire en leurs rêves.*

*Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards  
– trop habitués aux normes – croient voir :  
votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON  
Conférence Nationale du Handicap  
Palais de l'Elysée - 11/02/2020



ECT - EMP. BRAS. DE CORREIOS E TELEGRAFOS  
Ag: 50300270 - AC COPACABANA  
RIO DE JANEIRO - RJ  
CNPJ.....: 34028316067950 Ins Est.: 81613524  
COMPROVANTE DO CLIENTE

Movimento..: 01/10/2021 Hora.....: 09:28:02  
Caixa.....: 102334722 Matrícula..: 83209891  
Lancamento.: 008 Atendimento: 00006  
Modalidade.: A Vista ID Tiquete.: 2141001305

DESCRICAO	QTD.	PRECO(R\$)
DOCUMENTO INTERNACI	1	26,05+
Valor do Porte(R\$)...	8,50	
Pais Destino: FRANCA		
Peso real (KG).....:	0,050	
Peso Tarifado.....:	0,050	
OBJETO====> RR076008741BR		
REGISTRO (INTERNACIO:	10,00	
AVISO DE RECEBIMENTO:	7,55	
Selo.....:	26,05	

TOTAL DO ATENDIMENTO(R\$) 26,05

Valor Declarado não solicitado(R\$)  
No caso de objeto com valor,  
utilize o serviço adicional de valor declarado.

VALOR EM CARTAO DE DEBITO(R\$): 26,05  
VALOR RECEBIDO(R\$)=> 26,05

SERV. POSTAIS: DIREITOS E DEVERES-LEI 6538/78

O acompanhamento desses objetos poderá ser  
realizados pelos remetentes e destinatarios  
por meio do portal dos

Correios <https://www.correios.com.br/>

ou pelo aplicativo de rastreamento

Ganhe tempo!

Baixe o APP de Pré-Atendimento dos Correios  
Tenha sempre em mãos o número do ID Tiquete  
deste comprovante, para eventual contato com  
os Correios.

VIA-CLIENTE SARA 8.7.00

20211001\_EIO\_ICAMDAAD---FR-MEAE\_Recours-hierarchique\_Nouveau-recours\_Demande-accompagnement-explications-